



# A.E.E.M.A. infos

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT AUX ENFANTS MALADES EN ARIÈGE

Numéro 47

Janvier 2014

## Siège Social

Pl. de l'Hôtel de Ville  
09340 VERNIOLLE

tel : 05 61 69 33 70  
aeema@wanadoo.fr  
www.aeema.com

## Permanences

Les mardis et jeudis  
(hors vacances scol.)  
de 9h30 à 12h  
ou sur rendez-vous

## Président

Bruno ANEL

## Responsables de secteur

### 1 - Arize/Lèze/ Saverdun/Verdaich

Michel SUBRA  
05 61 69 67 90  
Anne-Marie QUÉMARD  
05 61 08 28 72  
Lucette COURET  
05 61 60 32 44

### 2 - Foix/Lavelanet/ Tarascon/Ax-les-Th.

Colette FRANCO  
05 61 02 97 02  
Françoise SORDELET  
05 61 64 98 38

### 3 - Pamiers/Mirepoix

Raymond LLORENS  
05 61 67 45 91  
Gisèle PONS  
05 61 69 28 65  
Jacques ROUGÉ  
05 61 01 49 95

### 4 - Saint-Girons (en attente)

## ÉDITO

Le rapport d'activité présenté au cours de notre Assemblée générale de Foix confirme les tendances déjà signalées au cours des années précédentes : la majeure partie des jeunes dont les parents font appel à l'AEEMA pour assurer leur scolarité à domicile présentent des troubles psychologiques ou comportementaux qui rendent difficile, sinon impossible, leur intégration dans une classe.

Certains de ces troubles sont désormais bien identifiés par la science : je pense en particulier à l'autisme, trouble du comportement qui nous a été présenté au cours d'une remarquable session de formation en janvier dernier. En revanche, d'autres handicaps concernant le comportement social de l'enfant gardent leur part de mystère : je pense ici à la « phobie scolaire », ou encore à certaines formes de phobie sociale qui peuvent pousser des familles entières à s'isoler du monde dans une sorte de paranoïa dont les enfants sont les premières victimes.

Ne regrettons pas le temps où l'on faisait appel à nos services pour des motifs plus simples : appendicites, jambes cassées ou maladies contagieuses. La majorité de ces absences à durée limitée sont désormais traitées par l'Education Nationale et c'est tant mieux. Mais nous ne pouvons pas affronter seuls les défis posés par les nouvelles formes d'absentéisme.

Cette remarque concerne en premier lieu nos partenaires de l'Education Nationale. Rendons hommage à nos services départementaux qui font un effort considérable pour détecter l'absentéisme

scolaire et y remédier dans la mesure du possible. Nous avons constaté que quelques enfants restent dans une situation difficile, en marge d'une vraie scolarité. Mais nous cherchons ensemble des solutions.

Un jugement du tribunal administratif de Pontoise, rendu au printemps dernier, a rappelé l'obligation qui incombe à l'Etat de trouver une place en maison spécialisée pour les personnes handicapées. La loi fait aussi obligation de scolariser tous les enfants de moins de 16 ans, quel que soit leur handicap. Parmi les solutions proposées aux familles, figure l'inscription au centre national d'enseignement à distance (CNED) : celui-ci doit encore faire des efforts pour se mettre à la portée de tous les élèves, quel que soit leur niveau et leur degré d'autonomie.

Pour poursuivre notre mission, nous avons aussi besoin de quelques moyens. Notre budget est modeste, mais il faut tout de même défrayer les bénévoles qui se déplacent auprès des enfants, financer un minimum de fonctionnement et de formation. Remercions ici nos partenaires fidèles, Conseil Général et communes qui accueillent nos demandes avec bienveillance. Mais comment expliquer la défection de la Caisse d'allocations familiales ? Les familles sont pourtant nos premiers interlocuteurs, et ce sont elles, parfois avec leurs détresses, qui nous remettent périodiquement dans notre mission.

*Bruno ANEL*

**Prochain Congrès de la FEMDH en octobre 2014 à MONTPELLIER**

**Thème : « la phobie scolaire »**

**Si vous êtes intéressé(e), faites-le savoir au secrétariat**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AEEMA

## 12 NOVEMBRE 2013

### Présents :

**Invités :** Mme FRANCOS, directrice du CIO

Mme MALAGOLI, responsable académique de la santé scolaire (remplace Mme Delort)

Mme BONY, assistante sociale, conseillère dans la cellule « absentéisme »

M. COUSSY, représentant de la Banque populaire.

**Les membres du bureau**

**Une vingtaine de bénévoles**

### Rapport moral

Bruno Anel commence par un rappel du premier objectif de l'association : apporter un soutien scolaire aux élèves absents pour cause de maladie ou d'accident. Aujourd'hui, l'association reçoit de plus en plus de jeunes déscolarisés pour des motifs pas toujours simples à cerner :

- difficultés psychologiques ou/et troubles du comportement.
- handicaps (autistes) ;
- phobie scolaire ou sociale

Le service académique (SAPAD) prend en charge les élèves dont le suivi est plus simple à traiter.

La création, en 2008, de ce service académique - indispensable - a modifié notre fonctionnement et surtout notre financement : en effet, nous ne pouvons plus compter sur des remboursements de frais de déplacements par les assurances. D'autre part, la CPAM accorde une aide sur présentation de projet de formation ou de manifestation. Nous pouvons donc nous poser la question de la survie de cette association qui existe depuis bientôt 20 ans...

### Rapport d'activité

Bilan élèves (lire p. suivante).

Jacqueline Pagliarino-Freyche souligne l'évolution du nombre d'enfants déscolarisés à cause de problèmes psychologiques, de troubles du comportement ou de handicap :

2 en 2008

7 en 2011,

9 sur 19 cette année.

A noter : 2 élèves sont issus de l'école privée Notre-Dame de Pamiers. Alors que tous les établissements de

ce type connaissent l'association, on peut se poser la question de la diffusion de l'information...

Rappel de la composition du dossier de l'élève :

- la fiche d'inscription
- la convention d'intervention
- la fiche de suivi des heures de cours
- l'emploi du temps
- la fiche de déplacements des enseignants
- la lettre de prise en charge de l'élève au chef d'établissement
- la lettre de prise en charge à la médecine scolaire ; un courrier à Mme Francos quand il y a un souci d'orientation
- une lettre à Mathieu Desarnaud (SAPAD), qui n'est pas exigible
- un compte rendu du suivi scolaire

### Les formations réalisées

L'année 2012-2013 fut particulièrement riche, avec une formation interne sur une demi-journée et une conférence-débat publique assurée par deux brillants intervenants (lire les comptes rendus en p. 4,5 et 6).

### Intervention de Mme BONY assistante de service social

Afin de lutter contre le phénomène de l'absentéisme inquiétant, un dispositif a été mis en place au niveau de l'académie :

Chaque établissement est censé repérer les absences récurrentes. Si la recherche de solutions échoue au niveau du personnel de l'établissement, un signalement doit être effectué. La famille est alors convoquée pour un rappel à la loi.

La recherche de solutions peut donner lieu à une réorientation.

Deux enseignantes se répartissent par secteur un travail de recensement et de cours afin de tenter le retour à l'école. En cas d'échec, la famille peut être reçue par la directrice académique.

On compte 100 interventions au titre de l'année écoulée, avec parfois un changement d'établissement.

Le dispositif diffère selon que les

élèves ont plus ou moins de 16 ans.

### Rapport financier

Le trésorier Robert Fabre présente le budget : il souligne le défaut des subventions depuis 2 ans. Cependant, l'équilibre du budget n'est pas encore en danger, grâce à l'abandon, de la part des enseignants et des administratifs, du remboursement d'une bonne partie de leurs frais de déplacement dans le cadre de la défiscalisation.

Robert souhaiterait passer le relais à Danièle Forestello qui préfère rester adjointe. Un appel est lancé vers des candidats éventuels au poste de trésorier.

### Election du CA

**Monique GIRONCE**, de Mirepoix, fait son entrée au Conseil d'Administration ; le Bureau l'accueillera en temps que secrétaire supplémentaire.

**Danièle SUTRA**, trop chargée de soucis familiaux, passe le relais de responsable de secteur de Foix, C'est son mari qui entre dans l'association. Que Danièle soit assurée de la gratitude de tous les adhérents et particulièrement de l'équipe du Bureau pour son engagement infailible et généreux pendant de nombreuses années.

**Colette FRANCO** remplace Danièle en tant que responsable du secteur de Foix.

On déplore que Saint-Girons n'ait pas à ce jour trouvé de responsable de secteur. Avis aux adhérents de cette région.

A noter : le retour de **René BOU-TONNIER** de St Girons; Nous l'accueillons de nouveau avec joie.

**Bruno ANEL** annonce la fin de son mandat de Président à la fin de cette année scolaire pour raison de santé.

L'AG fut suivie de l'intervention de **Mme FRANCOS, directrice du CIO** (compte rendu p. suivante)..

\* \* \*

Toute personne qui sort du système scolaire, même au-delà de 16 ans, relève de la commission d'absentéisme, avec des aménagements possibles, la frange des 15-16 ans étant la plus sensible.

### Quelle est l'implication du CIO au niveau du décrochage scolaire ?

Le CIO de Foix-Pamiers est composé de conseillers d'orientations et de psychologues. Son rôle comprend :

- L'information auprès des familles des structures scolaires et des formations possibles ;
- Un travail d'élaboration de projets ;
- Un rôle de conseil et d'accompagnement de la réflexion ;
- Le conseil technique au niveau des enseignants.

Chaque conseillère doit suivre 4 à 5 établissements, elles signalent les élèves qui sont « dans la nature ». Dans ce département comptant plus de 23 000 élèves, une dizaine a pu échapper au recensement.

La scolarité identique proposée à chaque élève laisse de côté ceux qui ont du mal à suivre. D'une année sur l'autre, un élève qui ne se retrouve pas sur les listes est un « décrocheur ». L'absentéisme correspond plutôt au prédécrochage.

### Les structures d'accueil

L'atelier relai est un dispositif mis en place entre la Ligue de l'enseignement et l'établissement scolaire. Des élèves, issus de collèges essentiellement,

sortent de leur classe pour faire des stages en entreprises. La capacité d'accueil est de 80 élèves pour ce département, ce qui est insuffisant.

**La mission de lutte contre le décrochage scolaire (MDLS)** a pour but de récupérer les jeunes, surtout pour les plus de 16 ans. Une plateforme d'accueil regroupe la MDLS et la **mission locale pour la recherche d'emploi et l'insertion**, 1 ou 2 fois par mois.

Un **DIA (dispositif d'insertion par alternance)**, rattaché au collège, permet d'orienter des élèves vers le **CFA (centre de formation des apprentis)**. 120 élèves cette année sont allés en entreprise : 15 jours par mois au collège, 15 jours en alternance. Le redoublement n'est plus préconisé.

Par rapport au décrochage scolaire on peut se demander en quoi cette population concerne le travail de l'association. Dans le cas de la phobie scolaire, un avis médical doit être donné.

Il y a nécessité d'effectuer un travail en équipe coordonnée entre psychologue, psychiatre, enseignant afin de définir ce que l'on peut faire avec le jeune.

La déscolarisation est différente de celle du jeune accidenté par exemple : il s'agit de mobiliser le jeune à partir de ce qu'il est, là où il en est ; il faut veiller à ne pas le mettre en échec.

### Questions/Réponses

*Bruno Anel* pose la question de la scolarisation par le CNED qui suppose une grande autonomie de la part des élève-

ves ; quant aux enfants malades, il faudrait en plus considérer la fatigabilité de l'élève et, souvent, l'impossibilité d'envisager la réalisation d'un parcours scolaire ordinaire sur une seule année.

*Mr Segers intervient* : « que dire d'un élève qui se fait virer pour cause de trouble dans une classe ? Six mois d'exclusion ça pose question tout de même ! »

*Réponse de Mme Francos* : il doit y avoir médiation entre l'établissement et la famille mais attention à la complexité de la situation, donc pas de jugement hâtif.

*Renée Rouan* : Quel que soit le jeune au sein de l'association, la perturbation causée par la maladie ou l'accident peut engendrer une déstabilisation. Il est donc nécessaire d'être à l'écoute de l'élève, de prendre le temps. Il faut oublier les « comportements » de l'enseignant dans sa classe pour accompagner au mieux cet élève vers le retour à l'école.

Mme Francos suggère la possibilité pour les bénévoles de recevoir une formation qui pourrait aider à l'accompagnement des élèves en souffrance psychologique ; nous n'avons pas en effet les compétences requises dans ce cadre-là. Et pourtant..... !

\* \* \*

## BILAN DE L'ANNÉE 2012-13

**Nombre d'élèves** : 19 demandes traitées, 17 prises en charge effectives, dont 9 pour des problèmes psychiques divers. Aucun élève commun avec le SAPAD.

**Niveaux** : 4 en Primaire, 11 en collège, 4 en lycée.

Ce qui a nécessité **436 heures de cours** et **10 277 km** effectués par les enseignants de l'AEEMA.

**Le fonctionnement**, assuré par le Bureau et les Responsables de secteur, recouvre :

- contacts avec les familles
- recherche des enseignants
- suivi des élèves
- organisation des formations
- trésorerie
- relations extérieures (Fédération, Inspection académique, financeurs ...)

Les membres du Bureau ont travaillé au siège les mardis et jeudis hors vacances scolaires (et souvent chez eux), parcourant 6 576 km. Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois.

### 18 janvier : « L'Autisme » par Laetitia BOUFFIL, psychologue spécialisée

L'après-midi du 18 janvier fut consacrée à une formation interne qui avait été introduite en novembre par un exposé le jour de l'assemblée générale de l'association.

Une vingtaine d'adhérents ont participé à cette formation théorique et pratique, qui déborde largement les cas « autistes ». Elle comportait trois volets :

Les déficits cognitifs

Les particularités sensorielles

Les Troubles du comportement et les stratégies d'intervention

Le dossier complet communiqué par Laetitia vous sera envoyé par Internet sur demande. Il est également disponible à la bibliothèque de l'AEEMA à Verniolle où vous pourrez le photocopier. Vous y trouverez en plus une longue liste bibliographique ainsi que le DVD « A bout de bras » de Ludovic Virost.

**A votre attention !**

### 13 mars, conférence publique à Pamiers 1ère partie : « Etre malade et apprendre. Une école singulière » par Odile DELORME, cofondatrice de la FEMDH

*Le texte qui suit, exposé in extenso de la conférence, traduit en termes clairs et précis notre mission à l'AEEMA. A lire par tous, anciens et nouveaux adhérents.*

Je remercie l'association de l'Ariège, et en particulier Renée Rouan, de m'avoir invitée à vous retrouver ce soir. C'est une joie de partager ce temps de rencontre avec vous.

Le livre(1) est un outil à destination des familles et des enseignants à un moment où la maladie, psychique ou organique, entraîne l'incapacité pour l'enfant de se rendre en classe, à l'école primaire, au collège, au lycée, voire à l'école maternelle ou en classe préparatoire.

Depuis quelques années, la situation a évolué :

- les hospitalisations et les traitements sont plus courts,
- les suivis de scolarité ont trouvé des réponses diverses par le biais des réseaux internet et d'assurances.. etc.

Et puis, il y a à côté des élèves dont la maladie et le handicap sont bien identifiés, des élèves qui vont mal et ne fréquentent plus leur établissement.

Absentéisme ? Déscolarisation ? La frontière n'est pas nette. En Ariège, le nombre de ces absents ou déscolarisés serait de 400.

Ici comme ailleurs, l'école est confrontée à des jeunes que l'on dit « en souffrance ». Pour expli-

quer ce phénomène, on met en cause la taille des établissements entraînant anonymat, indifférence des adultes, queue à la cantine, fatigue des transports scolaires... Ce sont des enfants et adolescents qui ne trouvent pas leur place dans l'établissement, leur nombre est en augmentation.

Et puis la société va mal et la précarité et la pauvreté sont aussi devenues des raisons de la déscolarisation.

#### Une école singulière

Face aux changements de la société, à l'évolution des soins, l'association continue d'apporter une réponse contractuelle, adaptée aux besoins du jeune enfant ou adolescent. On pourrait parler, à propos de l'association, d'une école singulière dans laquelle les paramètres de l'école habituelle se transforment en fonction de la nécessité :

- ainsi, l'école n'est plus l'établissement, l'école est là où sont réunis l'élève et le maître. Le plus souvent c'est à domicile, parfois dans une maison de soins
- le temps : c'est un temps partiel. Il faut adapter la longueur de la leçon à la fatigue de l'élève et parfois s'effacer devant les soins. Le suivi peut durer de 3 semaines à un an. A cause du caractère temporaire de

l'intervention, l'association s'efforce de réagir très rapidement à la demande.

- Le programme : c'est celui que suivait l'élève avant d'être arrêté. Il y a un contact établi par l'association avec les enseignants de l'établissement qui connaît l'élève. Le contenu des cours doit souvent être allégé, ce sont parfois des morceaux choisis de la matière enseignée en fonction des possibilités d'attention, de mémorisation, des intérêts ; parfois même, il faut abandonner toute tentative d'enseignement au sens d'un contenu et accompagner le temps de récupération psychique de l'enfant par une stimulation ludique.

- Il arrive que le choix soit fait d'un cours d'enseignement à distance, c'est une réelle difficulté supplémentaire pour l'élève et l'enseignant à cause de l'abondance des documents, le calendrier d'envoi des devoirs et du retour des corrections. Suivre un cours par correspondance est un travail à temps plein mal adapté aux personnes qui « ne vont pas bien ». Pour essayer de pallier ces inconvénients, la Fédération FEMDH a passé une convention avec le CNED autorisant le dédoublement de l'année de cours, c'est-à-dire admettre faire une année en deux ans. Il faut demander cet arrangement.



• Dans cette école singulière, l'élève est seul, comme il l'est dans la maladie ou ce qui provoque ce qui lui arrive et l'éloigne de l'école, il est seul dans la souffrance physique et morale, quelle que soit l'attention dont il est l'objet. A cause de son état, il s'éprouve limité et dépendant, atteint dans la confiance dans son corps et dans la vie. S'il y a échec des thérapies ou si la maladie dure, cela renforce le sentiment de dévalorisation profonde auquel s'ajoutent les peurs liées à la séparation, à la mort, à l'angoisse de décevoir ceux qu'il aime.

A domicile ou à l'hôpital, ce qui domine c'est la solitude, la coupure avec ce qui faisait l'environnement habituel, en particulier l'école et les amis.

### Plus que l'école : une présence

Dans ce contexte, c'est l'école qui vient à lui, et c'est alors beaucoup plus et bien autre chose que la leçon dans une matière donnée.

Beaucoup plus car l'enseignant est déjà au niveau symbolique, signe d'une resocialisation puisqu'il manifeste que le lien est rétabli avec la classe d'âge du jeune, enfant ou adolescent ; et bien autre chose car ce qui est rendu possible et qui est à l'œuvre, c'est la continuité du développement.

Bien souvent, ce qui compte, c'est de pouvoir parler, de pouvoir dire là où on en est et là où on voudrait aller, explorer le possible et peu à peu retrouver l'envie de faire, de retenir, de décider pour soi, de s'exprimer, d'être acteur et de se sentir relié à ses pairs.

Ce qui est requis alors, ce qui est nécessaire, c'est beaucoup plus la présence de l'adulte enseignant que l'enseignement lui-même.

Ecole singulière, ni parallèle, ni substitutive, elle intervient à un moment sensible dans le parcours scolaire.

Elle est :

- exigeante car elle doit répondre

à des besoins bien spécifiques,

- innovante car elle suscite des recherches et des avancées utiles au-delà du champ de la maladie,

- précieuse car elle est toujours un élément de stabilité, de continuité, une vision optimiste de l'avenir, et souvent une chance dans la scolarité,

- vitale : c'est une école pour de vrai. Elle appelle soin et sollicitude car les besoins sont exprimés dans des situations qui parlent de vie et de mort.

### L'enseignant bénévole : un état d'esprit

L'enseignant : il est volontaire pour la mission proposée. La gratuité des cours est inscrite dans le statut de toutes les associations de la FEMDH, car la scolarité est un droit pour tous. C'est dans la relation avec l'élève, son « mieux aller », que le maître reçoit la contrepartie du don qu'il fait.

La gratuité est plus qu'une absence de rémunération, c'est un état d'esprit, elle se traduit par :

- la disponibilité  
- une pédagogie créative qui expérimente tout ce qui peut améliorer et faciliter les apprentissages

- une liberté de contact avec les autres intervenants (famille, soignants, enseignants) car l'enseignant se situe comme un maillon d'une chaîne ou un réseau dont l'enfant ou l'adolescent occupe le centre.

### Le rôle de l'association

L'association définit et adapte avec la famille le cadre des interventions. Elle garantit :

- la légitimité de l'enseignant, celle du mandat que lui donne une association de la fédération agréée par la Ministère de l'EN, légitimité de compétence pour enseigner au niveau demandé,

- l'organisation du temps d'enseignement en fonction des soins,

- l'écoute de la demande, celle de la famille, de l'équipe médicale, du

SAPAD. La demande est toujours questionnée par l'enseignant auprès de son élève, car l'adhésion de ce dernier, ou au moins son acquiescement, sont indispensables pour que la relation s'établisse sur le contrat et non par la contrainte.

L'association et ses membres bénévoles sont le signe d'une solidarité active dans laquelle le suivi scolaire participe à la guérison.

Il arrive que la rupture avec l'établissement habituel soit nécessaire, la distance prise avec l'institution permet alors de réaménager l'avenir. Tout est fait pour que l'interruption de scolarité soit une chance.

L'association est un lieu de formation continue. Avec tous ses membres elle est un organisme vivant qui apprend et transmet des savoirs. Depuis des décennies, l'enseignement aux enfants et adolescents tenus éloignés de la scolarité pour des raisons de santé, est la préoccupation des enseignants des associations affiliées à la FEMDH. Celles-ci continuent d'acquiescer une expérience et un savoir faire uniques dans ce domaine.

La Fédération et les associations se sont données pour mission de promouvoir cette école-là dans sa singularité afin de prévenir l'exclusion - c'est pourquoi elle évolue à la marge - et de faire évoluer les pratiques vers la reconnaissance et l'exercice d'un enseignement véritablement adapté à chacun.

*Odile Delorme*

(1) Odile Delorme est auteure de l'ouvrage « Etre malade et apprendre », que vous pouvez emprunter ou acheter (15 €) à la bibliothèque de l'AEE-MA.

► Page suivante : 2ème partie de la conférence, par Eric LOWEN

## LA BIBLIOTHEQUE DE L'AEEMA

Au siège à Verniolle, vous pouvez emprunter des manuels scolaires et des ouvrages de formations diverses susceptibles d'intéresser des enseignants.

Derniers ouvrages acquis :

« La fabrique du crétin. La mort programmée de l'école » de Jean-Paul Brighelli

« Petite poucette » de Michel Serres

## 2ème partie de la conférence publique du 13 mars 2013 à Pamiers « L'école : une procédure artificielle et contre-naturelle. Le défi anthropologique de la scolarisation »

par Eric LOWEN, Directeur de l'Université populaire de philosophie de Toulouse

Voici quelques idées extraites de la conférence :

Il s'agit de mieux comprendre les défis fondamentaux auxquels nous sommes confrontés face à l'école ; de démonter les préjugés, les illusions.

L'école est un phénomène récent dans l'histoire de l'humanité : 99% des connaissances, de la culture se sont transmises sans structures scolaires.

En raison de l'importance qu'elle a prise, se sont forgés des présupposés qui relèvent de mythes éducatifs non vraiment réfléchis. Ex. : « Peut-on enseigner des valeurs ? ».

On n'a jamais pu associer école et moralité (dans les deux sens). L'école n'est pas une nécessité vitale pour l'Homme. Elle répond à un besoin social et non anthropologique, rentrant dans un projet politique et non éducatif. Elle ne peut pas changer la nature humaine, garantir l'adulte.

Elle a pour mission de transmettre la culture française, donc l'identité française. On peut l'admettre, mais l'erreur est de ne pas l'assumer consciemment.

La question est : quel Homme le système politique désire-

t-il former ?

L'école est une procédure artificielle et contre-naturelle, la transmission naturelle passe par l'observation et l'imitation. Elle est née en même temps que l'écriture (3 000 ans av. J.-C.) pour enseigner des savoirs spécifiques. C'est l'adulte qui fait l'école, l'enfant n'est que « l'objet », à l'encontre de son fonctionnement naturel (cf. temps et rythmes scolaires) ; elle est contrainte du corps et de l'esprit.

Tout ceci n'est pas forcément négatif, mais on se doit d'assumer l'artificialité de l'entreprise.

A partir de là, se pose la question des contenus et de l'organisation.

Les facultés intellectuelles ne posent pas problème : les dysfonctionnements ne sont des pathologies que face à l'école. On parle d'« échec scolaire ».

De même, la phobie scolaire n'est pas une maladie. Toute scolarisation est un défi qui, de ce fait, peut provoquer un processus de rejet, d'opposition dans lequel l'élève s'approprié la situation, redevient sujet.

## À LA DÉCOUVERTE DE SAINT-LIZIER

*Le 25 juin dernier, pour la rencontre de fin d'année des adhérents de l'AEEMA, une vingtaine de personnes se sont retrouvées à Saint-Lizier. Ce site ariégeois, que nombre d'entre nous pensions connaître, nous en avons pénétré toute la richesse grâce à la compétence de nos guides : M. Etienne DEDIEU, maire de la commune, passionné et grand érudit sur l'histoire de sa ville, accompagné de Mme Christiane ODON, conseillère municipale ; et, pour les visites de l'après-midi, une guide professionnelle.*

### Historique

Dès notre arrivée, M. Dedieu fit l'historique de la ville : Elle fut fondée par Pompée en 72 av. J-C, à son retour d'Espagne. Ses remparts datent de la fin de l'occupation romaine. Elle fut ville épiscopale du 5e siècle au début du 19e - date à laquelle, après le concordat de 1801, Pamiers a été choisi comme seul évêché en Ariège - et abrite deux cathédrales. Valier a été son premier évêque et Lizier au 6e a été reconnu « faiseur de miracles » dans le domaine des maladies mentales. En 1510, l'hôpital Saint-Jacques fut créé, au 17e le Palais des évêques fut construit sur les remparts et dans la deuxième moitié du 19e, l'Hôtel-Dieu compléta cet ensemble exceptionnel.

### La cathédrale de la ville basse

Ce beau monument mêle styles roman et gothique. Le portail séduit par ses briques rouges agencées en tonnes, ses chapiteaux ornés de feuillages, ses plis de serviettes ... Une coquille sculptée sur la porte droite de la façade évoque le chemin de Saint-Jacques. A l'intérieur, les éléments les plus anciens sont la chapelle de la vierge du 10e s., l'abside octogonale de la fin du 10e ; le chœur, de la même époque, est meublé de stalles en chêne massif du 15e et orné d'une frise qui présente des personnages féminins surmontés des figures des apôtres, de fresques évoquant la vie de Jésus et de Marie et, au plafond, d'une représentation du Christ. Les vitraux sont de diverses époques, le plus ancien est daté

du 15e siècle, le lustre est du 18e et dans l'ensemble de l'édifice, des tableaux des 18e et du 19e siècles témoignent de la vie spirituelle qui a perduré jusqu'à aujourd'hui puisque la cathédrale fait office d'église paroissiale.

Le transept roman comporte des chapiteaux carolingiens. Une des chapelles est dédiée à une vierge autrefois noire. L'architecture a été remaniée par souci de symétrie.

Dans la nef de style gothique, les voûtes et les piliers sont du 14e. Les clés de voûtes sont décorées de médaillons qui rendent hommage aux bienfaiteurs de la cathédrale. Sur la droite, le mur de style roman est mitoyen avec le cloître.

### Le cloître

Un des joyaux du site, le cloître a été édifié à plusieurs époques ; on peut noter diverses esthétiques : la galerie « est », du 12<sup>e</sup> siècle, est l'œuvre de l'école de la Daurade, elle se signale par la sobriété de ses chapiteaux et la légèreté de l'ensemble ; un siècle plus tard, des artistes locaux ont construit la galerie « sud-est », les chapiteaux sont plus ramassés et une moulure alourdit la structure. Les décorations des chapiteaux sont très variées, ce sont des décors végétaux, animaliers, des personnages bibliques et des évocations de l'enfer et du paradis. La galerie du premier est décorée de peintures murales. Le cloître a perdu sa symétrie initiale lors de l'agrandissement de l'église. Le trésor occupe l'ancienne sacristie.

### Les affectations successives de l'Hôtel-Dieu

Il en garde les traces dans son jardin et sa galerie à arcades, sa chapelle et surtout son étonnante pharmacie. Il fut d'abord lieu d'accueil de jeunes femmes et d'enfants abandonnés, puis hôpital public, enfin maison de retraite jusqu'en 2010.

### Son joyau : la pharmacie

De style Louis XV, on est séduit par la symétrie de la pièce, la qualité des boiseries incurvées dans les angles et riches de cinquante tiroirs, les vitrines bleutées, abritant des vases en faïence bleue et blanche ou polychrome, marqués d'inscriptions qui rappellent les eaux thérapeutiques élaborées à partir de fleurs, de fruits, de vinaigre et autres. Une ancienne balance et de vieux outils chirurgicaux témoignent du passé.

Nous avons ensuite découvert, dans la rue principale, l'escalier classé de la maison canoniale puis l'ancien pensionnat Sainte-Marie devenu propriété privée de la famille Rozès, ensuite presbytère et enfin

bien communal, où l'accueil de la municipalité pour un apéritif-buffet fut remarquable.

Le repas de midi pris dans le restaurant local fut convivial, en présen-



M. le Maire et une partie du groupe devant la cathédrale

ce des élus et d'anciennes bénévoles de l'association retrouvées à cette occasion.

\*\*\*

### Le Palais des Evêques

Pour ceux qui prolongèrent la visite, l'après-midi fut consacré au Palais des évêques et à la cathédrale Notre-Dame de la Sède,

Bref historique : Le site a été occupé entre le 2<sup>e</sup> siècle av. J-C et le 4<sup>e</sup> ap. par les **Consonanis**, d'où vient le nom de Couserans et, du 6<sup>e</sup> siècle à la révolution, par les évêques. Napoléon en fit un « dépôt de mendicité », au 19<sup>e</sup> il devint « asile d'aliénés » et ensuite hôpital psychiatrique départemental. Ces affectations expliquent la transformation des bâtiments : le cloître a disparu, un musée a été installé et la cathédrale, qui n'est pas redevenue lieu de culte, est ouverte au public depuis 2011, après une longue restauration.

L'intérieur est splendide : les voûtes de la nef et les murs sont couverts de peintures des 15 et 16<sup>e</sup> siècles, aux couleurs chaudes. De façon étonnante, les décors monumentaux du plafond mêlent la représentation des fils de Jacob et des sibylles antiques dont les prophéties avaient, selon une tradition,

annoncé l'arrivée du Christ. Les personnages, vêtus à la mode « renaissance », se détachent sur un ciel étoilé.

Une partie de la voûte du chœur, en pierres, date des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles et, à la suite de dégradations à la fin du 20<sup>e</sup>, des bandeaux à signification hagiographique - on identifie Saint-Jacques par son bâton de pèlerin - ont été mis à nu. Leur dégagement est partiel, en raison de difficultés techniques. D'autres éléments de l'église sont plus récents ; cas extrême, une chapelle du temps où l'asile d'aliénés y était installé, illustre le goût de l'époque pour le faux, faux blocs de pierres et faux bois.

Le « clou » de la visite fut l'accès à des fresques du 14<sup>e</sup> s. derrière une boiserie du 17<sup>e</sup> ouverte exceptionnellement à notre intention.

En conclusion, ce compte rendu ne prétend pas, en raison de la richesse artistique, être exhaustif, mais veut seulement donner l'envie à ceux qui n'ont pu être des nôtres de redécouvrir un site désormais ouvert au public en sa presque totalité, et rappeler à ceux qui l'ont vécue la qualité de cette journée. Félicitations aux organisateurs et aux animateurs locaux, avec un merci particulier à M. le Maire qui a mis à notre disposition son temps, son érudition et sa passion pour sa cité.

Lucette COURET





## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-14

Le Conseil d'Administration de l'AEEMA est composé des responsables de secteur (liste en 1ère page), qui sont membres de droit, et des membres du Bureau :

Présidente d'honneur, déléguée AEEMA :

Renée ROUAN

05 61 05 94 60

[rouan.marc@wanadoo.fr](mailto:rouan.marc@wanadoo.fr)

Président : Bruno ANEL

05 61 05 22 60

[bruno.anel@wanadoo.fr](mailto:bruno.anel@wanadoo.fr)

Vice-présidente :

Jackie PAGLIARINO FREYCHE

05 61 67 42 38

[jacqueline.pagliarino.freyche@orange.fr](mailto:jacqueline.pagliarino.freyche@orange.fr)

Trésorier : Robert FABRE

05 61 01 78 85

[robert.marie.therese.fabre@wanadoo.fr](mailto:robert.marie.therese.fabre@wanadoo.fr)

Trésorière adjointe :

Danielle FORESTELLO

05 61 69 54 47

[danielle.forestelllo@orange.fr](mailto:danielle.forestelllo@orange.fr)

Secrétaires : Hélène RÉGALON

05 61 67 81 18

[helene.regalon@orange.fr](mailto:helene.regalon@orange.fr)

Anne-Marie QUÉMARD

05 61 08 28 72

[annie.quemard@free.fr](mailto:annie.quemard@free.fr)

Monique GIRONCE

05 81 54 91 32

[monique.gironce@laposte.net](mailto:monique.gironce@laposte.net)

Accueil à la permanence du jeudi et suivi des élèves :

Raymond LLORENS

05 61 67 45 91

Thérèse PALMADE

05 61 68 71 14

[therese.piquemal@sfr.fr](mailto:therese.piquemal@sfr.fr)

Gisèle PONS

05 61 69 28 65

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS !

**Secteur Foix/Lavelanet/Tarascon/Ax-les-Th.** : Fabien LEGENDRE (Foix), Jean-Luc SUTRA (Foix), Robert PLISKINE (Tarascon)

**Secteur Pamiers/Mirepoix** : Anne-Marie MASSAT (Mirepoix), Sandra SANNAC (Pamiers), Emmanuel JARDIN (Verniolle), Anne LAROQUE (Les Pujols)

#### BILAN DES INSCRIPTIONS du 1er trimestre 2013-14

6 élèves ont été inscrits. *Par secteur :*

Arize/Lèze/Saverdun/Verdaich : 2

Foix/Lavelanet/Tarascon/Ax-les-Th. : 0

Pamiers/Mirepoix : 3

Saint-Girons : 1

#### ASSURANCE

En cas d'accident lors de vos déplacements pour l'AEEMA appelez la MAIF au 05 61 05 07 60  
N° sociétaire AEEMA : 21538965  
► Prévenir le secrétariat de l'association

### Internet au service des Enseignants et des Elèves : « L'Académie en ligne »

L'« Académie en ligne » propose un accès gratuit dans les disciplines d'enseignement général du C.P. à la Terminale. Il s'agit des cours du CNED.

#### Démarche d'accès :

Mot clé : « Académie en ligne »

Portail : « Académie en ligne : tous les cours de l'année en accès gratuit »

Cliquer sur la structure souhaitée : Ecole ou Collège ou Lycée

Suivre les flèches : niveau, discipline, sommaire, cours : « je retiens », exercices : « je m'entraîne » et « pour aller plus loin » suivis des corrigés.

On peut imprimer des passages en sélectionnant les numéros des pages souhaitées. Les cours sont bien faits, les exercices d'entraînement originaux et les corrigés bien utiles, même parfois aux enseignants...